

PLAN LOCAL
D'URBANISME

Bois-le-Roi
Seine et Marne

Fonds cartographique : Cadastre ©DGFiP 2020

MODIFICATION N°3

PIECE
3.

Règlement graphique - Ensemble du territoire

Echelle : 1/5000e

DOCUMENT APPROUVE

Architectes-Urbanistes :
Letellier-Rivière
52 rue Saint Georges
75009 Paris
Tel : 01.42.45.38.62
email : rivlet@wanadoo.fr



Prescriptions

- Espace boisé classé
- Secteur de protection et de développement de la diversité commerciale : linéaire commercial protégé
- Voie existante à conserver et à protéger
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Bande de 50 mètres de protection des lisières des bois et forêts de plus de 100 ha
- Orientations d'aménagement et de programmation

Eléments de paysage protégés au titre des articles
L151-19 et L.151-23 du CU

- Patrimoine remarquable (L.151-19)
- Petit patrimoine (L.151-19)
- Mare ou mouillère à préserver (L.151-23)
- Mur à protéger (L.151-19)
- Alignement d'arbres à protéger (L.151-19)
- Sentes et chemins (L.151-19)
- Parc ou jardin remarquable (L.151-19)
- Terrain cultivé à protéger en zone urbaine (L.151-23)

Informations

- Forêt de protection
- Concession d'hydrocarbures ou de gaz
- Limite de secteurs soumis aux normes d'isolation phonique

- Zonage**
- UB
 - UE
 - Na
 - Nd
 - UA
 - UC
 - UX
 - Nb
 - UAa
 - UD
 - UY
 - Nc

Liste des emplacements réservés

Numéro	Nature	Bénéficiaire	Surface (en m2)	Parcelles
ER n°1	Aménagement du carrefour	Département	1267	OB4663 ; OB4465 ; OB4464 ; OB4462 ; OB4461 ; OB4460 : OB1773 ; OB1772 ; OB1771 ; OB1770 ; OB1769 ; OB1768
ER n°2	Aménagement du carrefour	Département	604	OB4293 ; OB4292 ; OB4291 ; OB4290
ER n°3	Aménagement d'un chemin piétonnier	Commune	1100	OB4463
ER n°4	Aménagement d'un chemin piétonnier	Commune	202	OD0402 ; OD0401 ; OD0726 ; OD0400 ; OD0399 ; OD1243
ER n°5	Aménagement d'un chemin piétonnier	Commune	60	OD0406
ER n°6	Aménagement d'un chemin piétonnier	Commune	347	OD3206
ER n°7	Aménagement d'un chemin piétonnier	Commune	71	OB0001
ER n°8	Aménagement d'un chemin piétonnier	Commune	33	OB2435
ER n°9	Aménagement d'un chemin piétonnier	Commune	162	OD2885 ; OD2886 ; OD2883 ; OD2884



0 250 500 750 1000 m